

Identifier et compenser les troubles DYS en formation

Permettre aux professionnels de comprendre les problématiques des troubles DYS, de connaître et/ou concevoir des modalités de compensation.

Objectifs de la formation

- ✓ Avoir des points de repère sur les différents troubles DYS et sur les troubles associés.
- ✓ Développer de nouvelles pratiques d'observation pour mieux appréhender ces situations d'apprentissage, adapter sa posture, cerner les difficultés et les besoins spécifiques des personnes en situation de formation.
- ✓ Connaître des méthodes et outils d'apprentissage permettant de compenser le handicap et les intégrer dans sa pratique.

Contenu des 3 journées de formation

- Qu'est-ce que les « DYS » ?
- Les problématiques des personnes atteintes de troubles des apprentissages et les répercussions.
- Information sur les troubles associés.
- Les difficultés et les besoins spécifiques des apprenants. Initiation à de nouvelles pratiques d'observation.
- L'accompagnement, les moyens de compensation et les adaptations possibles.
- Les partenaires du centre de formation pour le diagnostic et les aménagements.
- Présentation de pratiques innovantes et adaptées aux profils cognitifs des apprenants « DYS ».

Public éligible :

Référents handicap des organismes de formation (OF, CFA, OFA) formés, référents de parcours, professionnels des structures de l'insertion et de la formation, chargés de l'information et de l'accueil des personnes en situation de handicap, chargés de recrutement.

Méthodes et moyens pédagogiques :

La formation s'appuie sur les connaissances des participants et met l'accent sur l'interactivité :

- Apports théoriques
- Exercices
- Réalisation d'études de cas pratiques

Intersession :

- Mise en pratique
- Partage d'expériences

Modalité d'évaluation des acquis :

- Questionnaire

Attestation de présence.

Animation territoire nord et est :

- A définir

Animation territoire sud :

- Association Dys/DYS (Jacqueline Felzine)

Prochaines dates en 2023 :

Les dates seront communiquées ultérieurement.

Inscription sur le site internet : www.crfh-handicap.fr